



5.00 crédits

15.0 h + 15.0 h

Q1

Enseignants	Bertrand Paul ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Le cours théorique aborde les principaux concepts de l'informatique et du numérique et examine les défis posés par le numérique dans les disciplines de sciences humaines et sociales. Il aborde spécifiquement les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction à l'architecture matérielle et aux grandes catégories de logiciels informatiques ; • Présentation des grandes familles de techniques et d'outils informatiques utiles au traitement des données en sciences humaines et sociales • Principales notions et enjeux relatifs au formatage et à la représentation des données • Éléments sur les réseaux et la circulation de l'information, y compris les questions liées à l'identité numérique <p>Les travaux pratiques permettent aux étudiants de se familiariser à l'utilisation des outils de base, en adoptant des bonnes pratiques pour le traitement de grands fichiers de texte, l'utilisation de tableurs, le traitement de l'image, etc.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Comprendre et analyser des sources:</p> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parcourir, rechercher, filtrer, évaluer et gérer des données, des informations et des contenus numériques • Comprendre et évaluer les aspects de propriété intellectuelle (droits d'auteurs et licences) des données numériques. <p>Devenir autonome et responsable dans sa formation:</p> <p>2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être capable de travailler individuellement ou de manière collective et collaborative, y compris à l'aide d'outils numériques. • Gérer son identité numérique. • Identifier les besoins auxquels la technologie peut apporter des réponses. <p>Acquis d'apprentissages spécifiques à l'unité d'enseignement:</p> <p>3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les aspects formels de la création de documents numériques (formats de fichier, formats de données, licences de diffusion, etc.).
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>La note finale (/20) se répartit comme suit :</p> <p>- partie théorique : 10 points (examen écrit)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Session de janvier : Evaluation continue (devoir "sur table") • Autres sessions : examen écrit en session <p>- partie pratique : 10 points</p> <ul style="list-style-type: none"> • Session de janvier : Evaluation continue (remise d'un travail, tests) • Autres sessions : examen sur poste informatique + remise d'un travail <p>- En cas d'échec à la note globale, seules les parties en échec (1.partie théorique / 2. tests / 3.travail) sont représentées en deuxième ou troisième session. Toutefois, si un.e étudiant.e souhaite améliorer sa note et représenter une partie réussie, il peut le notifier à l'équipe enseignante.</p> <p>Les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique. L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite ses sources, l'usage d'une IA doit toujours être signalé. L'utilisation des intelligences artificielles pour les tâches où celles-ci sont explicitement interdites sera considérée comme un cas de tricherie.</p>
Méthodes d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Cours magistral • Travaux pratiques en pool informatique

Contenu	<p>Le cours de Culture numérique en sciences humaines et sociales se donne pour objectif de sensibiliser les étudiants à la culture numérique dans ses rapports avec les disciplines enseignées en FIAL: histoire, histoire de l'art et archéologie, littératures et langues principalement.</p> <p>Durant ces cours, il s'agira surtout :</p> <ul style="list-style-type: none"> * d'introduire les étudiants aux fonctions et concepts de l'informatique et aux enjeux (techniques, légaux, sociaux) posés par le numérique, de manière générale mais aussi dans leur discipline ; * de les familiariser avec les logiciels bureautiques de base ; * d'explorer les possibilités offertes par le numérique pour la recherche documentaire et le traitement de l'information dans leurs disciplines respectives. * d'appréhender les enjeux et les bases techniques des outils numériques émergentes, comme l'IA. <p>Ces enseignements articuleront éléments théoriques et travaux pratiques</p>
Autres infos	Néant.
Faculté ou entité en charge:	FIAL

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Mineure en linguistique (accessible uniquement pour réinscription)	MINLING	3		
Mineure en histoire	MINHIST	3		
Bachelier en histoire	HIST1BA	5		